

COTISATIONS OGEC Ecole Notre Dame

A la rentrée 2017 /2018, pour faire face aux augmentations des charges fixes (salaires, cotisations UDOGEC...) et pouvoir maintenir le bon fonctionnement, les cotisations scolaires s'élèvent à

- **240€** par enfant
- **192€** pour le 3^{ème} enfant fréquentant l'école.

Les cotisations scolaires regroupent

- Le montant appelé pour chaque enfant par l'UDOGEC
- Une participation propre à l'école Notre Dame permettant d'assurer en partie son fonctionnement (notamment les charges immobilières).

Attention, ce montant n'intègre pas les livres, sorties scolaires ou autres événements exceptionnels.

Pour le règlement des factures, vous avez plusieurs possibilités :

- **Par virement (mensuel ou annuel). Les virements doivent être effectués avant le 15 de chaque mois.** Nous vous transmettons un RIB de « l'OGEC » de Landevieille. Vous devrez faire la démarche auprès de votre banque. Le virement est payant ; renseignez-vous auprès de votre banque. Si vous aviez un problème pour le virement automatique, n'hésitez pas à contacter Madame Coutaud membre de l'OGEC en charge du dossier cotisations au 06-82-21-92-82.
- **Par chèque (en 1 ou 12 fois). Tous les chèques sont à fournir dès septembre** et seront encaissés le 15 de chaque mois.

De plus, il n'y aura pas de facturation mensuelle établie chaque mois.

Enfin, pour information, l'OGEC prend entièrement en charge ***l'assurance scolaire individuelle accident souscrite à la Mutuelle St- Christophe pour tous les enfants*** de l'école, soit environ 7€. Vous n'avez donc pas à en souscrire une vous-même (cf dépliant joint)

Nous vous remercions de **remplir cette fiche pour le jour de la rentrée.**

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Mme COUTAUD Sandra au 06-82-21-92-82.

Cordialement,



**Ecole
Notre-Dame**
Landeveille - La Chaize Giraud

COTISATIONS OGEC Ecole Notre Dame

Nom :

Nombre d'enfants inscrits à l'école :

- Prénom : Classe :
- Prénom : Classe :
- Prénom : Classe :
- Prénom : Classe :

Somme à verser à l'OGEC pour l'année 2017 /2018 :

Nombre d'enfant(s)	X 240 € =€
Nombre de 3 ^{ème} enfant et plus	X 192 € =€
TOTAL année 2017 / 2018		€

A choisi le mode de paiement ci-dessous : (cocher votre choix)

- Virement automatique annuel de 240 €
- Virement automatique mensuel de 20 € sur 12 mois
- Chèque

Paiement annuel

et joint 1 chèque d'un montant de 240 € **par enfant**

Paiement mensuel

et joint 12 chèques d'un montant de 20€ **par enfant**

Le

A

Signature :